|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Logo_NL | | **Service Public**  **Fédéral** FINANCES |  | | |
| |  | | --- | | Bruxelles, 20/07/12 | | | |
|  | | |  | | |
| Le Vice-Premier Ministre etMinistre des Finances et du Développement Durable | | |
|
| Communiqué de presse | | |
| **Programme RSÉtat!**  Promouvoir les pouvoirs publics comme moteurs de la transition durable | | | | | |
| Ce matin, sur proposition du Ministre du Développement durable Steven Vanackere, le conseil des ministres a approuvé le programme « RSÉtat ! ». Selon le ministre Vanackere : »Nous devons servir d’exemple à d’autres organisations. Nous nous devons d’assurer une organisation aussi durable que possible en tant que pouvoir public. »  Avec la mise en œuvre de six projets, le ministre poursuit l’intégration du développement durable dans le fonctionnement quotidien des autorités fédérales: (1) la gestion environnementale interne au sein de l’Etat fédéral, (2) l’encadrement des modes de transports durables des fonctionnaires fédéraux, (3) l’application des critères de durabilité lors de l’adjudication des marchés publics, (4) l’alimentation durable dans les restaurants des organisations fédérales, (5) l’organisation durable des événements du pouvoir public et (6) l’intégration des objectifs et des indicateurs de développement durable dans les plans de management et les contrats de gestion de l’Etat fédéral.  Le Conseil des Ministres d’aujourd’hui donnait également le signal de départ pour le premier projet : la gestion environnementale de l’Etat fédéral. En même temps le Conseil des Ministres fixait les orientations pour la maximalisation et la rationalisation des investissements visant à économiser l’énergie dans les bâtiments publics fédéraux.  Pour 2014, au moins la moitié des bâtiments des services publics fédéraux, occupés par plus de 100personnes, doit disposer d’un système de gestion environnementale interne. Dans le passé, certains services publics ont réalisés des économies jusqu’à 40% sur la consommation d’énergie et d’eau grâce à l’implémentation d’un tel système. Aujourd’hui, seulement 15 des 78 organisations fédérales disposent pour leur bâtiment principal d’un système de gestion environnementale interne. Avec ce plan ce nombre doit augmenter.  **Maximaliser et rationaliser les investissements économiseurs d’énergie**  Aujourd’hui aussi, le Ministre du Développement durable a présenté, avec le Secrétaire d’Etat à la Régie des Bâtiments, une proposition pour la maximalisation et la rationalisation des investissements économiseurs d’énergie dans les bâtiments publics fédéraux. Sur base des orientations qui ont été approuvées, les acteurs principaux, la Régie des Bâtiments et la sa Fedesco, aligneront de façon optimale leurs activités l’une sur l’autre afin que seulement des « investissements intelligents » aient lieu. Par ces orientations, le gouvernement ouvre un potentiel d’économies : le moins d’énergie que les services publics consomment, le moins qu’ils payent. | | | | | |
|  | | | | | |
| |  |  |  | | --- | --- | --- | |  | | | | |  |  | | --- | --- | | Porte-parole: Rik Otten : 02 574 84 08 - 0486 42 90 51 - [rik.otten@ckfin.minfin.be](mailto:rik.otten@ckfin.minfin.be) | | | **Kabinet Steven VANACKERE,** Vice-Eerste Minister  en Minister van Financiën en Duurzame Ontwikkeling Wetstraat 12  1000 Brussel | **Cabinet Steven VANACKERE,** Vice-Premier Ministre  et Ministre des Finances et du Développement durable  Rue de la Loi 12  1000 Bruxelles | | be | | | |  |
|  | | | | | |